



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1137 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a autorisé la Commission scolaire des Affluents (CSA) à construire une école primaire pour les enfants francophones du secteur Valmont sur parc en mai 2013, sans aucun terrain planifié;

CONSIDÉRANT QUE de juin à décembre 2013, la CSA, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) et la Ville de Repentigny ont regardé des scénarios sans succès;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'échec des négociations, certains parents ont entrepris des pourparlers avec la Ville de Repentigny en février 2014;

CONSIDÉRANT QUE le 5 mars 2014, la Ville de Repentigny a présenté aux parents un nouveau scénario, soit l'utilisation d'un terrain inutilisé d'une superficie de 220 000 pieds carrés adjacent à l'école Franklin Hill, appartenant à la CSSWL;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de la ville a été présentée aux responsables des écoles francophones et anglophones du MELS, qui ont conclu que c'était le meilleur compromis pour répondre aux besoins du secteur;

CONSIDÉRANT QUE le MELS a initié des discussions en mars 2014 sur cette solution novatrice avec les deux Commissions scolaires.

CONSIDÉRANT QUE les deux Commissions scolaires ont été dans l'incapacité d'arriver à une entente;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'intervenir dans le processus d'obtention du terrain vacant détenu par la CSSWL afin d'arriver à une solution avant la fin de l'année 2014, sans quoi des centaines d'enfants seront sans école de quartier en septembre 2016.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Lise Lavallée, députée de Repentigny

18/9/2014

Date de signature de l'extrait